

Conditions Générales de Vente

Table des matières

Désignation.....	2
Objet et champ d'application	2
Devis et attestation.....	2
Prix et modalités de paiement	3
Prise en charge.....	3
Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation.....	3
Programme des formations	4
Propriété intellectuelle et droit d'auteur.....	4
Informatique et libertés	4
Loi applicable et attribution de compétence	5
Réclamations et Médiation.....	5
Droit de rétractation (particuliers).....	5
Modifications des Conditions Générales de Vente (CGV).....	6
Engagements Qualité et Certification Qualiopi.....	6

Désignation

La société ENJEU DEVELOPPEMENT désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 8 rue de la Tuilerie 83210 La Farlède.

ENJEU DEVELOPPEMENT met en place et dispense des formations aux particuliers et aux personnes morales, en inter et intra entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat, en individuel ou en collectif, en présentiel ou en e-learning (à distance).

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société ENJEU DEVELOPPEMENT
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société ENJEU DEVELOPPEMENT pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société ENJEU DEVELOPPEMENT s'engage à fournir un devis, un contrat ou une convention de formation au client. Ce dernier est tenu d'en retourner à la société un exemplaire renseigné, daté et signé.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société ENJEU DEVELOPPEMENT, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont exonérés de TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation. Si un acompte est demandé, celui-ci sera indiqué sur la convention de formation, ainsi que les modalités de paiement.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société ENJEU DEVELOPPEMENT ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'organisme de formation se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler le stage si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique et informe alors l'entreprise dans les délais les plus brefs.

Toute annulation par le bénéficiaire doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@enjeudev.com ou par courrier recommandé au siège de ENJEU DEVELOPPEMENT.

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

En cas d'inexécution de la prestation de formation après le début de celle-ci, du fait du stagiaire ou de l'entreprise cocontractante, et en dehors d'un cas de force majeure (cause irrésistible et imprévisible), 100 % du coût de la formation restera due à l'organisme de formation.

Le coût de la formation ne pourra alors pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société ENJEU DEVELOPPEMENT ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail ou par courrier.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société ENJEU DEVELOPPEMENT sont utiles pour le traitement de l'inscription et du dossier de formation. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Le client est informé qu'afin d'assurer le suivi de son dossier, l'organisme de formation utilise le système Formdev où les Données Personnelles peuvent être stockées. Formdev ne fait, néanmoins, aucune utilisation des Données Personnelles.

Dans le cadre de la formation à distance, le stagiaire et le client sont informé qu'afin d'assurer la prestation de formation, l'organisme de formation peut utiliser les systèmes suivants :

- Microsoft Team
- Zoom
- 360 learning
- Onlineformapro
- La plateforme de signature Bienvenue Formation

Où les Données Personnelles peuvent être stockées.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'organisme de formation s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du stagiaire, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société ENJEU DEVELOPPEMENT et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Toulon.

Réclamations et Médiation

En cas de réclamation concernant une prestation de formation, le client peut soumettre sa demande à ENJEU DÉVELOPPEMENT par email à l'adresse contact@enjeudev.com ou par courrier recommandé à l'adresse : 8 Rue des Tuilerie 83210 La Farlède.

ENJEU DÉVELOPPEMENT s'engage à accuser réception de la réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et à y répondre dans un délai de 30 jours ouvrables.

Si aucun accord amiable n'est trouvé, le client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation indépendant, dont les coordonnées lui seront fournies sur demande. Le médiateur tentera de résoudre le litige à l'amiable conformément aux articles L611-1 et suivants du Code de la consommation.

Droit de rétractation (particuliers)

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client particulier (consommateur) dispose d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la signature de la convention de formation ou du contrat de formation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Pour exercer ce droit de rétractation, le client doit envoyer un courrier ou un email à ENJEU DÉVELOPPEMENT à l'adresse suivante : 8 Rue des Tuilerie 83210 La Farlède, ou à l'adresse email : contact@enjeudev.com.

En cas de rétractation dans les délais, aucun montant ne sera facturé au client. Si un acompte a été versé, il sera remboursé intégralement.

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux formations ayant débuté avec l'accord du client avant la fin du délai de 14 jours.

Modifications des Conditions Générales de Vente (CGV)

ENJEU DÉVELOPPEMENT se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. Ces modifications seront applicables à toutes les commandes passées après leur publication sur le site internet ou après notification envoyée au client par email.

Le client sera informé de toute modification significative et devra accepter les nouvelles conditions avant de valider une nouvelle commande.

Engagements Qualité et Certification Qualiopi

ENJEU DÉVELOPPEMENT, certifié Qualiopi pour les « Actions de formation », s'engage à respecter les critères de qualité des prestations de formation professionnelle continue définis par le Référentiel National Qualité.

Dans ce cadre, nous nous engageons à :

Suivre et évaluer la progression pédagogique des stagiaires.

Mettre en œuvre des actions d'amélioration continue basées sur les retours d'expérience et les évaluations de satisfaction.

Assurer l'accessibilité des formations et leur adaptation aux besoins des participants.

Nous mettons tout en œuvre pour garantir la satisfaction des clients et assurer la conformité des formations aux exigences légales et réglementaires en vigueur.